



ASSOCIATION POUR LA FORMATION CONTINUE

Route de la Pointe Blanche - BP : 4308

97500 Saint-Pierre et Miquelon

N° de déclaration préalable : 05973155297

Bientraitance et prévention de la maltraitance Miquelon

L'évaluation et l'optimisation de la prise en charge des personnes vulnérables dans les établissements du secteur médico-social, sont au cœur des préoccupations du secteur.

Cette démarche intègre le respect des droits et libertés des patients et le souci de prévention de toute forme de violence.

Au-delà de la prévention de toute forme de violence, ce programme propose de développer une posture professionnelle (des savoir-faire) et une culture de la Bientraitance (des savoir-être).

LIEU : MNE - Miquelon

DATES : Du 25 au 27 novembre 2019

DURÉE : 3 jours, soit 28h/stagiaire

OBJECTIFS : Il s'agit d'offrir aux établissements et services une formation qui leur permettra d'élaborer ou réactualiser les 7 outils obligatoires de la loi du 02/01/2002.

- Développer les compétences liées à bientraitance auprès des professionnels de santé, afin que cela deviennent partie intégrante des soins prodigués aux patients.
- La bientraitance est une démarche collective permettant d'identifier le meilleur accompagnement possible pour le patient, dans le respect de la personne et en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.
- Certains secteurs sont plus sensibles car publics vulnérables, bientraitance de l'enfance, de la personne âgée, le handicap et la psychiatrie.

PUBLIC VISÉ : Professionnels du secteur sanitaire et social

EFFECTIF : De 6 à 12 personnes

INTERVENANTE : Isabelle SERIES, enseignante-formatrice Greta

MÉTHODE/

MODALITÉS : Questionnaire préalable à destination des participants permettant de cibler les attentes et ajuster le contenu de la formation

Apports théoriques et réglementaires

Travail de réflexion sur des situations amenées par le groupe ou par le formateur.

Définition des bonnes pratiques communes

Power point et vidéos

Bibliographie et supports

SANCTION : Évaluation continue des stagiaires durant la formation et délivrance d'une attestation de formation

TARIF : Formation entièrement prise en charge par la Collectivité Territoriale dans le cadre du Programme Territorial de Formation Professionnelle



ASSOCIATION POUR LA FORMATION CONTINUE

Route de la Pointe Blanche - BP : 4308

97500 Saint-Pierre et Miquelon

N° de déclaration préalable : 05973155297

PROGRAMME :

1. S'approprier le concept bientraitance

- Les représentations et les définitions
- Les valeurs fondamentales, le respect, l'individualité
- La manière d'être et de penser : la dimension éthique de la bientraitance
- L'aller-retour permanent entre penser et agir

2. Analyser et identifier des situations de maltraitance

- Les différentes dimensions de la maltraitance
- Les conditions d'émergence collectives de la maltraitance
- L'aspect juridique
- Le positionnement professionnel
- Individuellement : se questionner sur son attitude professionnelle et sa manière de soigner et/ou d'accompagner les usagers

3. Se positionner dans la bientraitance grâce à la pratique réflexive

- La méthodologie de la pratique réflexive : HAS
- L'analyse de chaque situation dans son contexte et sa singularité
- La compréhension de l'autre, l'appréhension de la situation
- Le sens des actions
- La réflexion éthique

4. Développer des pratiques bientraitantes

- Le savoir-être
- La qualité de présence et du geste
- L'écoute
- L'observation
- La relation d'aide, la validation
- La réflexivité

5. Faire face et savoir réagir aux situations difficiles

- L'analyse de la situation
- Les classifications des différentes formes de maltraitance
- La maltraitance ordinaire et passive
- Le professionnel témoin d'une situation : l'aider et le guider dans sa démarche
- Le positionnement individuel et en équipe
- Les mécanismes de défenses et attitudes

6. Mettre en évidence des pistes de développements individuels et collectifs

- Identifier les bonnes pratiques de bientraitance en équipe
- Elaborer des outils adaptés pour la constitution d'un processus collectif de prévention
- Définir les modalités d'intervention face aux situations de maltraitance
- Réfléchir à des modalités favorisant la bientraitance institutionnelle et individuelle
Les pistes de développement permettront de s'inscrire au quotidien dans la bientraitance et la bienveillance